

12/2025

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 044-214400756-20250327-17_2025-DE

Nombre de conseillers
en exercice14
présents10
votants11

L'an deux mil vingt-cinq, le **VINGT-SEPT MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves BOMMÉ Jean-Paul HUGRON Dominique GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS : RAIMBAUD Nelly (pouvoir à GRIMAUD Sylvie)

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas ; RIOTTE Sandrine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUILLEMOT Tatiana

OBJET :

17/2025

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

La Commission Finances propose d'accorder les subventions municipales aux associations dans les conditions suivantes pour un montant total de 13 430,90 € :

IDENTIFICATION DES ASSOCIATIONS	Montant attribué
ASSOCIATIONS ISSÉENNES	
Amicale Laïque	1 200,00 €
APEL	1 200,00 €
Animation Rurale Isséenne	600,00 €
LUSTVI	1 625,00 €
ART-ISSE-TE	30,00 €
Assistance Santé Bonheur	120,00 €
UNC Mémoire	300,00 €
SOUS-TOTAL	5 075,00 €
ÉCOLES SUBVENTIONS EXTRA-SCOLAIRES	
OCCE École Jean Monnet (37€ par élève d'Issé)	2 738,00 €
OGEC École St Louis (37€ par élève d'Issé)	2 294,00 €
SOUS-TOTAL	5 032,00 €

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 044-214400756-20250327-17_2025-DE

IDENTIFICATION DES ASSOCIATIONS	
ASSOCIATIONS NON ISSÉENNES	
Moisdon Basket	30,00 €
Judo Club La Meilleraye	15,00 €
Office Intercommunal des Sports	558,90 €
ADAR	150,00 €
ADMR de Derval - Maison des Services	150,00 €
ADT (Aide à Domicile pour Tous)	100,00 €
Les Restaurants du Cœur	800,00 €
Secours Populaire	100,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Association des Donneurs de Sang du canton de Moisdon	100,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Moisdon	100,00 €
ADAPEI LA	180,00 €
Association des accidents de la Vie - FNATH	60,00 €
Association des Amis de la M.A.S	100,00 €
APF France Handicap	60,00 €
SOS Paysans en difficultés 44	60,00 €
Les Eaux Vives	60,00 €
Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen	50,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	50,00 €
Santé Vous Bien 44	50,00 €
Association prévention routière	50,00 €
Le nez à l'ouest	50,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Treffieux	250,00 €
Société Saint Vincent de Paul	100,00 €
SOUS-TOTAL	3 323,90 €
TOTAL	13 430,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de voter les subventions municipales 2025 aux associations selon le tableau ci-dessus
- prévoit les crédits nécessaires au budget primitif 2025

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

